

ENJEUX DE LA FORMATION Catégorie BE

Le permis BE fait partie des permis de conduire les plus convoités par les professionnels et également de plus en plus pour les loisirs tels que le transport de chevaux de course par exemple.

La formation permet l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour une conduite en toute sécurité d'un ensemble de véhicules de plus de 4.250 Tonnes de PTAC.

Au travers du programme de formation, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire), la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.



DEROULEMENT DE LA FORMATION Catégorie BE

La formation THEORIQUE

La formation est nécessaire pour les élèves dont la validité du code a dépassé 5 ans.

Les élèves peuvent venir s'entraîner sur l'un de nos 3 bureaux, des cours avec moniteurs sont organisés :

- 21 rue Michel Grimault 44110 CHATEAUBRIANT
- 24 Grande Rue 44520 ISSE
- 6 avenue du général de Gaulle POUANCE 49420 OMBREE D'ANJOU

En complément de la formation en salle, un site internet est mis à disposition pour un entraînement en ligne.

10 thèmes sont abordés pour se préparer à l'examen :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

La formation PRATIQUE

Elle se décompose en 4 fois 3 heures de formation et se déroule sur notre bureau de Châteaubriant ainsi que sur la piste du Foirail – route de Vitré à Châteaubriant.

Pour répondre aux attentes de l'examen, le moniteur suit le programme de formation REMC qui reprend les compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Vous allez apprendre à manipuler un ensemble de véhicules et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers du programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

PROGRAMME REMC

Compétences générales	Sous-Compétences
1. Maîtriser le	- Connaître et vérifier les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord
véhicule dans un trafic faible ou nul -	- S'installer au poste de conduite et connaître les documents spécifiques au conducteur du véhicule, au véhicule tracteur et à la remorque
	- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur
	- Diriger l'ensemble en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe et savoir réaliser un arrêt de précision.
	- Regarder autour de soi et avertir
	- Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès ai véhicule, gestes et postures)
	- Savoir réaliser un attelage et un dételage
2. Appréhender la	- Rechercher la signalisation spécifiques, les indices utiles et en tenir compte
route en fonction	- Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux ensembles)
du gabarit de	- Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation
l'ensemble et	- Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations
circuler dans des	- Tourner à droite et à gauche
conditions	- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
normales	- Franchir les ronds points et les carrefours à sens giratoire
3. Circuler dans des	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
conditions difficiles	- Croiser, dépasser et être dépassé
et partager la route	- Négocier les virages de façon sécurisante
avec les autres	- Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard,
usagers	avec respect et courtoisie
	- Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation
	- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
	- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
	- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte
	- Conduire en déclivité
	- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
	- Conduire à l'abord et dans la traverse d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts
4. Pratiquer une	- Suivre un itinéraire de manière autonome
conduite	- Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des ensembles et les
autonome, sûre et	recommandations à appliquer
économique	- Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie
	- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter et secourir
	- Connaître les aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation)
	- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
	- Pratiquer l'éco conduite



DEROULEMENT DE L'EXAMEN Catégorie BE

L'obtention de l'examen du permis de conduire comporte deux phases :

- La phase théorique
- La phase pratique

L'épreuve THEORIQUE

Il est nécessaire pour les élèves dont la validité du code a dépassé 5 ans.

Elle se déroule chez un opérateur privé (ex : La Poste, SGS)

Pour obtenir le code, vous devrez avoir un résultat supérieur ou égal à 35/40.

Le résultat vous sera communiqué 2 h après par mail.

L'épreuve PRATIQUE

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte deux phases :

- la première : hors circulation
- la seconde : en circulation

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Votre moniteur vous accompagnera pour chaque épreuve.

L'épreuve HORS CIRCULATION

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation. Le résultat est connu dès la fin de l'examen.

Alternant théorie et pratique pour acquérir des compétences relatives à la prise en charge et à l'utilisation d'un ensemble de véhicule.

L'épreuve comporte :

- des vérifications courantes de sécurité,
- un attelage
- des vérifications courantes de sécurités (suite),
- un thème tiré au sort,
- -une interrogation orale,
- -des vérifications courantes de sécurité (suite),
- une épreuve de maniabilité,
- un dételage

Pendant toute la durée du test de connaissances, l'inspecteur surveille vos gestes et postures. Vous devez porter des gants et le gilet haute visibilité et ne pas avoir de comportements qui pourraient occasionner chutes ou blessures.

Pour être reçu à l'épreuve plateau vous devez totaliser un minimum de : 19 points sur 23.



L'épreuve CIRCULATION (30 minutes)

L'épreuve en circulation peut être passée dans la foulée de l'épreuve plateau. Le temps global est de 60 minutes.

Les objectifs de cette épreuve sont :

- Adapter les comportements de conduite aux particularités de la conduite d'un ensemble et aux risques qui y sont associés.
- Jauger votre niveau de vigilance.

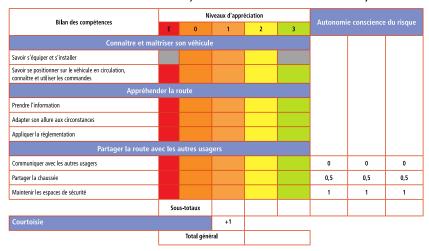
Cette épreuve à lieu sur des itinéraires variés empruntant des parcours urbains (1/3 du parcours), routiers et, si possible autoroutiers ou assimilés (2/3 du parcours).

Vous devez notamment:

- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt
- Emprunter des routes droites, négocier des virages
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération
- Dépasser et croiser des véhicules
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. Sont évaluées la courtoisie, la conscience des risques, l'autonomie, la recherche d'indices, l'adaptation de l'allure aux circonstances, le partage de la route et le respect de la réglementation.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Pour obtenir un résultat FAVORABLE, il faut obtenir d'au moins 17/27 sans faute éliminatoire.



Vous pourrez connaître le résultat de votre épreuve pratique 48 heures après l'avoir passée en utilisant le téléservice mis en place sur le site de la sécurité routière.